

# Lancement le 26 mai 2023 de la démarche de concertation partenariale « Engagements Quartiers 2030 » - NIORT

## Engagements Quartiers Niortais 2030

Après une phase d'évaluation menée en 2022, la refonte des contrats de ville qui doit entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024 repose sur : une contractualisation resserrée autour d'enjeux et de projets territoriaux, un zonage actualisé de la géographie prioritaire et une participation citoyenne ravivée.

L'ambition du Plan « Quartiers 2030 » se dessine au niveau national par **4 priorités** :

- **Le plein emploi** pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville
- **La transition écologique et énergétique**
- **L'émancipation pour tous à travers la promotion de l'éducation (culture, sport...) et la lutte contre les discriminations**
- **La tranquillité et la sécurité publique**

Cette ambition doit reposer sur la mobilisation du droit commun comme sur des outils locaux plus souples, plus adaptables, plus proches des besoins.

Le vendredi 26 mai, Monsieur Marotel, Secrétaire Général de la Préfecture et Monsieur Dupeyrou, Vice-Président Délégué en charge du contrat de ville de l'Agglomération du Niortais lançaient la démarche de préparation du nouveau contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 » pour l'Agglomération de Niort.



Cette rencontre a réuni 90 partenaires institutionnels, associatifs et conseils citoyens qui ont réfléchi aux enjeux pour les 3 Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville de Niort (Clou Bouchet, Tour Chabot Gavacherie, Pontreau Colline Saint-André).

Une belle mobilisation et de riches échanges prometteurs pour la poursuite des travaux prévus en juin.

